La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · septembre 2026

Le chèque, expliqué simplement

Le chèque recule, mais il reste incontournable pour une caution ou une voiture d'occasion. Voici ses règles, et là où ça peut mal tourner.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

Un chèque s'encaisse pendant **1 an et 8 jours**, pas au-delà.

02

L'opposition n'est possible que pour **perte, vol ou usage frauduleux**.

03

Un chèque sans provision peut coûter **5 ans d'interdiction bancaire**.

CAS PRATIQUE

Un chèque de 800 € rejeté

Frais de rejet prélevés par la banque	**50 €**
Déclaration à la Banque de France	**sous 2 jours**
Interdiction d'émettre des chèques	**jusqu'à 5 ans**
Levée de l'interdiction	**dès régularisation**

EN CLAIR

1 an et 8 jours

C'est la durée pendant laquelle un chèque peut être encaissé : **8 jours** de délai de présentation, plus **un an** de délai de recours. Passé ce terme, la banque refuse le chèque. La dette, elle, ne disparaît pas pour autant : elle reste due, il faut simplement se faire payer autrement. Et pendant toute cette période, le montant doit rester disponible sur le compte de l'émetteur.

LE PIÈGE À ÉVITER

Remettre les clés d'une voiture contre un chèque de banque le samedi, quand les agences sont fermées. Les faussaires choisissent précisément ce moment. Tant que vous n'avez pas eu la banque émettrice au téléphone, ou que les fonds ne sont pas crédités sur votre compte, ne livrez rien.

À RETENIR

- Validité : **1 an et 8 jours**, la dette restant due au-delà.
- Opposition réservée à la **perte, au vol et à la fraude**.
- Rejet : frais plafonnés à **30 ou 50 €**, **5 ans** d'interdiction possible.
- Un chèque de banque se vérifie **par téléphone**, auprès de l'agence émettrice.